



## COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

2 octobre 2013

### Chasse haute 2013, premier bilan

**(IVS).- Arrivé au terme de la chasse haute 2013, le Service cantonal de la chasse, de la pêche et de la faune (SCPF) tire un bilan mitigé des résultats obtenus. De fait, les prélèvements sont restés inférieurs aux pronostics formulés avant l'ouverture. Ceci est a priori imputable à l'omniprésence du brouillard dans certaines régions durant les trois premiers jours de la chasse. Une chasse spéciale sera organisée dans certaines régions afin d'atteindre les objectifs fixés.**

Chez le chamois, les prélèvements se montent à 2'682 bêtes, soit 1'155 dans le Haut Valais et 1'427 dans le Valais romand. Ceci signifie une baisse globale d'environ 100 unités par rapport à la saison 2012. La diminution des tirs est légèrement plus marquée dans le Valais romand que dans le Haut-Valais. Cependant, celle-ci n'est pas liée à une seule région, mais concerne effectivement différentes sous-unités régionales de gestion, réparties sur l'ensemble du canton.

Pour le chevreuil, le prélèvement des chevrettes s'élève à 358 unités alors qu'il se situait à 437 bêtes en 2012. La mise en place à titre expérimental d'un permis A+ qui élargit le droit de prélever une chevrette n'a pas influencé le bilan de ces tirs dans le cadre fixé. Cela étant et s'agissant du chevreuil, une appréciation plus fine pourra intervenir à la fin de la chasse au brocard (19.10.2013), lorsque les tirs de brocards seront connus.

Avec 1'477 animaux tirés, la chasse au cerf est en augmentation de 130 bêtes par rapport à celle de 2012. Pour autant elle n'a pas donné les résultats escomptés qui étaient fixés à hauteur d'environ 1'800 unités. Si les résultats du Valais romand par rapport au quota de femelles à tirer approchent globalement la planification, il subsiste toutefois des régions où les prélèvements restent inférieurs aux prévisions. Les résultats globaux du Haut-Valais sont inférieurs à la planification, en particulier par rapport à la réduction du nombre de femelles. Un manque plus ou moins significatif de tirs est constaté sur les régions de Conches-Aletsch, Sonnenberge-Lötschental, les vallées d'Hérens, du Trient et d'Illiez.

Parallèlement et comme chaque année, les gardes-chasse professionnels vont encore procéder à différents tirs d'assainissement, de sorte à retirer quelques bêtes complémentaires (animaux chétifs et prévention des dégâts). Et comme d'ici à la fin de l'année, les chasseurs titulaires d'un 40<sup>ème</sup> permis qui l'on souhaité vont encore pouvoir prélever une quarantaine de cerfs mâles, les objectifs de la chasse 2013 devraient finalement être atteints.



La planification détaillée des secteurs où cette chasse spéciale se déroulera ainsi que ses dispositions spécifiques n'ont pas encore été arrêtées définitivement. Elles seront communiquées via le Bulletin Officiel du canton du Valais qui paraîtra le 11 octobre 2013. Les chasseurs domiciliés en Valais qui ont pris leur permis pour la chasse haute en 2013 pourront s'inscrire à cette chasse spéciale.

On peut enfin signaler que jusqu'ici dix sangliers ont été abattus pour l'ensemble du canton.

Au terme de cette première étape de la chasse 2013, le SCPF est d'avis que la chasse spéciale constitue une opportunité pour démontrer une nouvelle fois qu'une gestion fine et pertinente de la faune ne peut se concrétiser que par le biais de la chasse et avec la collaboration des chasseurs.

***Personnes de contact :***

***Peter Scheibler, chef du SCPF, tél. 079 355 39 02, dès 12.30 heures***  
***Jacques Blanc, adjoint au SCPF, tél. 079 355 39 01***